

# LE FRONT

LE JOURNAL ÉTUDIANT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

LE MERCREDI 2 MARS 1988

## ÉVALUATION DES BACCALAURÉATS: LES ÉTUDIANTS NE SE SENTENT PAS CONCERNÉS...

Les programmes de premier cycle (baccalauréat) à l'Université de Moncton font l'objet d'une évaluation depuis 1985. La directrice générale à l'Éducation permanente, Marielle Préfontaine, indique que l'appréciation de tous les programmes sera terminée en 1992.

par Luc Grenier

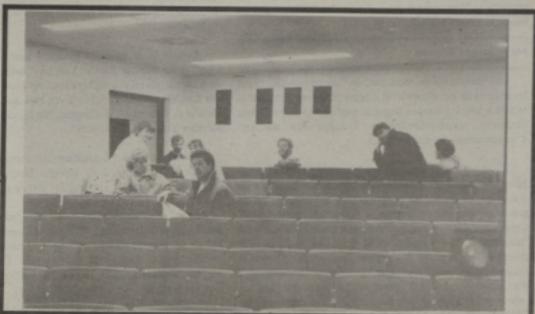
"Chaque programme peut avoir ses problèmes, il est donc important d'évaluer chacune des unités individuellement afin de cerner ses besoins ou orientations" déclare Marielle Préfontaine. Pour chacun des programmes, un évaluateur, extérieur à l'Université, est nommé par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Léonard Leblanc. Marielle Préfontaine ajoute: " L'évaluateur doit toutefois travailler dans un domaine connexe à la discipline du programme qu'il évalue."

Le comité de révision des programmes est, par la suite, chargé d'analyser les recommandations des évaluateurs afin d'en tirer des conclusions. Depuis 1985, certaines concentrations ont été carrément abolies après évaluation. Par exemple, le programme de statuaariat car personne ne s'y était jamais inscrit.

C'est également en comparant les différents programmes de l'Université de Moncton à ceux des autres établissements universitaires au Canada qu'il est possible de prendre des mesures adéquates qui peuvent aller de la simple modification jusqu'à l'abolition d'une concentration.

Marielle Préfontaine se dit aussi préoccupée par l'opinion étudiante dans le processus d'évaluation des programmes.

SUITE A LA PAGE 2...



ENCORE UNE FOIS, LE QUORUM FAIT DES SIENNES!  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MÉDIAS ACADIENS UNIVERSITAIRES  
INC., DE MARDI SOIR DERNIER, A ÉTÉ ANNULÉE, FAUTE DE QUORUM.

(photo: Claude Robichaud)

### IMPORTANT

LA SEMAINE D'ÉTUDE APPROCHE À GRAND PAS  
ET NOUS TENONS À AVISER NOS LECTEURS/TRICES  
QUE LA PROCHAINE PARUTION DE VOTRE JOURNAL  
AURA LIEU LE 21 MARS PROCHAIN.  
BONNE SEMAINE D'ÉTUDES À TOUS ET À TOUTES.

L'équipe du journal.

### SOMMAIRE

- Affaires étudiantes...(2 à 8)
- Editorial...(9)
- Chronique...(10)
- Tribune libre...(11)
- Art et Culture...(12)
- Sports et Loisirs...(13 à 14)
- Babillard...(15)

## AFFAIRES ÉTUDIANTES

L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS  
UN OBSTACLE AU BON DÉROULEMENT DES ÉTUDES

On ne peut s'en cacher, la qualité du français, non seulement au CUM mais un peu partout, laisse vraiment à désirer en milieu universitaire. Ce phénomène est tellement répandu qu'il représente pour certains étudiants un sérieux obstacle à leurs études.

par Etienne Chiasson

À l'Université de Moncton, un Comité permanent sur les normes linguistiques a été mis sur pied pour proposer et mettre à jour les normes linguistiques de l'université puis élaborer, expérimenter et évaluer les moyens d'implantation des dites normes.

Un rapport du Comité révèle que 98% des professeurs ayant répondu à un questionnaire concernant le sujet sont d'avis que la qualité de l'expression orale et écrite est de première importance durant la formation universitaire. Certains professeurs considèrent que la situation actuelle est "alarmante". Le Comité croit qu'il est "absolument et essentiel que le corps professoral fasse front commun et assume sa part d'efforts dans la recherche d'une qualité d'expression correcte." Dans le but de faire face au problème, ce rapport qui, précisons-le, est consultatif au Sénat Académique, soumet diverses recommandations.

En bref, le Comité recommande que les articles concernant la politique linguistique de l'Université soient reproduits dans le Répertoire de l'Université de Moncton, que l'on s'assure de la bonne qualité du français oral et écrit des professeurs, que l'on s'assure que toute la documentation diffusée soit rédigée dans un français correct, que les cours FR 1875-76 et FR 1885-86 soient

révisés par l'étudiant, au premier semestre et au deuxième semestre (respectivement) et qu'un logiciel d'auto-apprentissage soit acquis par l'Université et mis à la disposition de quiconque éprouve des problèmes au niveau du français.

Depuis le début de la présente année universitaire, l'Université dispose d'un tel logiciel d'auto-apprentissage du français, qui est disponible à tous sur tous les ordinateurs des facultés et écoles. Selon Yves Poussart, président du Comité des normes linguistiques, "ce logiciel rend de fiers services à ceux qui l'utilisent".

Les modalités de l'évaluation du français dans les cours ont été définies sous deux aspects: l'organisation de la pensée et le respect de l'orthographe et de la grammaire.

Afin de s'assurer qu'il y ait vraiment une amélioration de la part des étudiants, le Comité propose que l'U. de M., comme plusieurs autres universités, fasse passer à ses étudiants finissant un "test de sortie". Ce test porterait sur les aspects techniques de la langue, c'est-à-dire l'organisation de la pensée, la grammaire, l'orthographe... Les aspects beaucoup plus globaux (formation de la pensée...) seraient laissés entre les mains du corps professoral.

Afin d'inciter les étudiants à s'améliorer, les professeurs devraient consacrer un certain pourcentage de la note globale des cours à la langue, peu importe le niveau. Notons que déjà, plusieurs professeurs tiennent compte de la qualité de la langue lors des corrections.

Selon M. Poussart, le système de logiciel d'auto-apprentissage est un moyen invitant de permettre une amélioration du français. "Au lieu de prendre les étudiants et de leur donner un cours spécial, on leur demanderait tout simplement de profiter de leurs temps libres pour travailler sur l'ordinateur avec le logiciel. De cette façon, ils n'auraient pas à s'enfermer dans une classe et ils pourraient travailler à leur rythme", souligne-t-il.

Selon M. Poussart, et tout le monde sera sans doute d'accord avec lui, beaucoup d'étudiants pensent que la correction du français devrait être laissée de côté pour les cours autres que ceux se rattachant au français. "Le respect et la connaissance de la langue sont primordiaux dans n'importe quel cours", souligne-t-il. "Peu importe le domaine dans lequel une personne étudie, cette personne devrait être en mesure de transmettre ses idées en paroles ou de les mettre sur papier."

En somme, ce que l'on veut, c'est rendre plus sévères les normes linguistiques afin de s'assurer qu'il y ait au moins une certaine qualité de l'expression verbale chez tous. Par contre, il faut faire bien attention de ne pas faire faire les éventuels étudiants avec des normes trop rigides. C'est ce dont devra s'assurer le Sénat Académique.

Le Comité est conscient que l'application des recommandations entraînera des coûts supplémentaires. C'est pourquoi il demande à l'Université de prévoir les budgets nécessaires à leur mise en application. C'est un grand défi qui se présente à nous, mais si tout le monde travail main dans la main, la langue de Moïse pourrait très bien retrouver un nouveau souffle sur notre campus.



## ...BACCALURÉATS

"Malheureusement, les étudiants ne s'y impliquent pas, pourtant ils vivent leurs cours et en connaissent les lacunes." Actuellement, le seul représentant étudiant au sein du comité d'évaluation des programmes est une étudiante en orientation, Linda Thibeault.

Le Langage:  
Le langage est aux  
portes de commande de  
l'imagination.

Gaston Blanchard,  
1948

L'école de droit de l'U. de M.  
classée au deuxième rang au pays

par le Service de l'information et des relations publiques de l'U. de M.

Selon un sondage effectué par le magazine "Canadian Lawyer" de Toronto, l'École de droit de l'Université de Moncton vient au deuxième rang au niveau national en ce qui a trait au degré de satisfaction des employeurs et des membres de la profession vis-à-vis la formation juridique offerte aux étudiants et étudiantes de l'École.

Un total de 18 universités canadiennes offrent une formation en droit ont fait l'objet du sondage. Seule l'Université de l'Alberta devance l'Université de Moncton au classement général.

Le sondage a été effectué auprès des récents diplômés et des études légales qui ont embauché les finissants et finissantes en droit. Les répondants devaient donner leur évaluation sur la qualité de l'éducation relativement au programme d'étude offert, à la pertinence de la formation en fonction d'étude offerte, à la compétence du corps professoral, au rendement académique des étudiants et étudiantes, à la qualité des normes d'examen et aux ressources physiques (installations, bibliothèques, etc.).

Un fait est intéressant à noter: l'École de droit de l'Université de Moncton a obtenu la deuxième plus haute cote générale soit "B-", mais aussi la cote la plus élevée qui a été attribuée dans tous les résultats du sondage, soit la cote "A" pour le calibre élevé des normes d'examen.

"Ces résultats nous réjoignent," a fait savoir le recteur de l'Université de Moncton, Louis-Philippe Blanchard. "Je ne peux vous dire à quel point nous sommes très fiers de constater, en cette année du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de l'Université et du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'École de droit, que ce programme ait réussi à se tailler une place aussi enviable au niveau national."

# NOUVEAU PRÉSIDENT A LA F.E.U.M.

## Les étudiants ont fait leur choix

Les jeux sont maintenant faits à la FEUM et c'est Michael Roy étudiant en Sciences politiques qui occupera le poste de président à la FEUM suite à la dernière élection tenue lundi dernier.

par Daniel Hébert

Roy qui a récolté 614 votes contre 354 pour son adversaire Nébil Halouani fait très fier de rencontrer les journalistes quelques minutes après sa victoire au club étudiant Le Kacho.

"Pour moi cette victoire veut dire beaucoup de choses, il y a longtemps que je voulais travailler pour les étudiants et avec les étudiants et ils ne seront pas déçus", admet-il.

A savoir si 30,7% de participation des étudiants à cette élection était suffisant pour avoir la confiance de la masse étudiante, le nouveau président a laissé entendre que pour lui l'important c'est de travailler avec une équipe dynamique afin de pouvoir répondre aux besoins des étudiants.

"Lorsque l'équipe prouve qu'elle peut réaliser de grandes choses, les étudiants sur le campus sont prêts à faire confiance à la FEUM. Je sais que l'image de la FEUM en a pris pour son rhume au cours des dernières années, mais j'ai des idées et des projet qui nous permettront de redonner confiance à ceux que nous représentons" a assuré ce dernier.

Au cours des prochains jours, Roy veut s'attaquer au dossier des frais de scolarité, dossier qui au cours de sa course à la présidence était son principal cheval de bataille. Je veux savoir ce qui se passe, depuis quelques années les administrateurs de l'Université nous disent que l'Université n'a pas d'argent. Cependant ils n'ont

pratiquement rien fait pour réduire la masse salariale de leurs employés. Plusieurs bureaux ont des ordinateurs afin de réduire

le travail, mais le nombre d'employés demeure inchangé. Il y a quelques années, Diane Hachey avait réussi à convaincre les dirigeants de l'Université de geler les frais de scolarité pour un an, cette année j'ai l'intention de répéter le même scénario" a souhaité Roy.



MICHAEL ROY, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA F.E.U.M.

Halouani très déçu

De l'autre côté on pouvait apercevoir au Kacho le grand perdant dans cette course à la présidence Nébil Halouani qui se disait très déçu de la tournure des événements. Encore ébranlé par les derniers résultats de

cette élection, Halouani explique cette défaite par un certain racisme qui règne sur le campus depuis quelques années à l'endroit des immigrants étrangers. "C'est plus fort que moi, au cours de cette campagne j'ai vu certaines de mes affiches vandalisées par certains étudiants. Au cours des derniers jours, j'ai entendu plusieurs remarques cinglantes à mon égard parce que je ne suis pas canadien. Dans la rue cela aurait été compréhensible, mais sur le campus de l'Université cela me dépasse" déclare-t-il.

"Ce qui est inquiétant, c'est que les étudiants ne vote pas en fonction des capacités des candidats, mais sur les réactions des gens qui les entourent souvent-il. Il a tenu à remercier ceux qui l'ont appuyé au cours de cette élection et a souhaité bonne chance à Roy".

En terminant, une chose est maintenant certaine, les étudiants ont arrêté leur choix sur Michael Roy et ils devront maintenant vivre avec ses décisions au cours de ce prochain mandat.

### UNE FEMME ÉGALE VICTOIRE

Hélène Albert, étudiante en service social, a effectué un véritable "lavage" lors des élections générales de la FEUM de lundi dernier, alors qu'elle a battu son adversaire, Jean Bujold, avec un avantage de 662 voix, au poste de l'externe.

par Etienne Chiasson

Sans vouloir sous-estimer les capacités de Jean Bujold, tous avaient prédit la victoire

à lui avec eux pendant la période de cabale, "a-t-elle ajouté. Toujours est-il qu'une seule femme s'était présentée aux élections et qu'elle a remporté la victoire haut-la-main.

"Le travail m'attend"

Hélène Albert n'a pas l'intention de s'asseoir sur ses lauriers. Selon elle, il est très important de faire bouger les choses et de faire avancer les dossiers de la FEUM, sans toutefois s'y avancer les yeux fermés. "Il est très important pour moi d'approfondir mes connaissances des divers dossiers avant de passer à l'action. C'est une question de priorités, a-t-elle tenu à préciser.

En ce qui concerne sa victoire pour le peu reluisante, Hélène Albert fera de son possible pour ne pas décevoir ses électeurs. "Maintenant que j'ai été élue, il me reste plus qu'à travailler de mon mieux afin de montrer à tous ceux qui ont voté pour moi qu'ils ont fait le bon choix," a-t-elle lancé.

Le nouveau président de la FEUM, Michael Roy, tout le monde le sait, a une conception bien particulière du problème des prêts et bourses (il croit en une sur-protection des étudiants du CUM... ce qui coûterait trop cher...). Hélène Albert n'a pas voulu prendre position quant à la position de son président, préférant qu'elle veut approfondir ses connaissances du dossier.

En terminant, disons tout simplement que Hélène Albert semble bien déterminer et qu'elle avec toute la controverse qui entoure la FEUM depuis les derniers temps, elle aura toutes les occasions voulues de se prouver,

### DENIS LAROCHE REMPORTE UNE BELLE VICTOIRE AUX AFFAIRES INTERNES

Malgré une bonne course avec son adversaire Marcos Salib, Denis Laroche a finalement remporté, de manière convainquante, les élections au poste des affaires internes de la FEUM. Le résultat a été de 582 voix pour Laroche, contre 458 voix pour Salib. Cela représente un pourcentage de 52,4% en faveur du gagnant, et de 41,3% pour Salib. Tandis que 70 votes (6,3%) ont été rejetés, ce qui fait au total 1110 voix.

par Michel Bourget

Par contre, la lutte a été soutenue presque tout au long du déroulement du



DENIS LAROCHE, ÉLU AUX AFFAIRES INTERNES

scrutin. Marcos Salib menait par une avance sur son rival. Denis Laroche a pris le dessus, et n'a jamais perdu la course par la

suite.

Les objectifs du nouvel élu...

Le nouveau Directeur des affaires internes s'attendait à une chaude lutte, concernant ce poste. Il se dit un peu surpris d'avoir eu un tel succès, mais soulage d'une dure semaine, remplie d'émotions. "La cabale a été assez courte, mais l'émotion s'est avérée intense," a-t-il souligné.

L'un des principaux objectifs de Denis Laroche demeure le dossier de l'évaluation des professeurs. Il affirme que ce dossier chaud a un bon bout de chemin de parcouru, et qu'il s'attend à le continuer jusqu'au bout. De plus, M. Laroche a d'autres projets en tête, mais il n'a pas voulu en discuter davantage à ce sujet. Le nouveau Directeur aux affaires internes affirme qu'il prendra connaissance de tous les dossiers durant la saison estivale. Il confirme qu'il y aura au moins 1 à 2 réunions mensuelles, en guise de discussion. M. Laroche collaborera avec les autres membres de la FEUM, dans le but d'aider et de consulter tous les dossiers en question. Selon lui, cette situation provoquera une meilleure communication entre les représentants de la FEUM. Il se dit confiant que ce sera définitivement le bon sens, à cause de la bonne équipe dont celle-ci se compose maintenant.



HELENE ALBERT, ÉLUE AUX AFFAIRES EXTERNES

de Hélène Albert. Toutefois, personne n'aurait osé prédire une telle avance, pas même Hélène, qui s'est avouée très surprise. "Le fait que j'étais la seule candidate féminine à briguer les suffrages a sans aucun doute joué un rôle assez déterminant dans ma victoire," a-t-elle expliqué. "De plus, les étudiants ont peut-être constaté mon dynamisme lors des diverses rencontres que

# ÉLECTION - F.E.U.M. '88

## RÉSULTATS OFFICIELS

Présidence	Arts	Adm	Sciences	Génie	ENEFF	Sc.Inf.	Droit	Edu.	EPEL	Ser.Soc.	Sc.Soc.	Totaux	%
Nébil Halouani	30	64	42	46	12	25	18	51	11	12	43	354	32,0%
Micheal Roy	113	95	45	19	18	34	29	102	50	47	62	614	55,3%
Votes rejetés	30	20	9	12	2	5	8	13	8	19	24	152	12,7%
Totaux	173	179	96	77	32	64	55	166	69	70	129	1110	100%
<b>Affaires internes</b>													
Denis Laroche	96	95	59	56	19	30	38	70	52	14	53	582	52,4%
Marcos Salib	54	75	29	18	12	32	12	88	15	54	69	458	41,3%
Votes rejetés	23	9	8	3	1	2	5	8	2	2	6	70	6,3%
Totaux	173	179	96	77	32	64	55	166	69	70	129	1110	100%
<b>Affaires externes</b>													
Jean Bujold	18	52	22	16	4	13	7	29	11	7	9	188	16,9%
Hélène Albert	134	119	63	54	26	48	45	130	56	57	115	847	77,3%
Votes rejetés	21	8	11	7	2	3	3	7	2	6	5	75	6,8%
Totaux	173	179	96	77	32	64	55	166	69	70	129	1110	100%
<b>Participation de la masse étudiante</b>													
% participation	23,9	28,1	21,3										
Etudiants votants	173	179	96	52,4	34,8	31,7	64,7	33,2	34,8	36,6	33,3	30,7	
Etudiants inscrits	724	636	450	77	32	64	55	166	69	70	129	1110	
				147	92	202	85	500	198	191	387	3612	

## F.E.U.M... BILAN 87-88

L'année 87-88 a été particulièrement difficile pour notre fédération étudiante. Cette dernière année pourrait se résumer en quelques mots bien simples: problèmes internes, non-participation étudiante et... "démissions". Nous allons faire, dans les lignes qui suivent, un bref survol des principaux dossiers qui ont occupé nos représentants pendant la dernière année.

par Etienne Chasson

### FRAIS DE SCOLARITÉ

Comme on le sait, les frais de scolarité représentent toujours un problème pour les étudiants, année après année. Ils augmentent toujours de X% à toutes les années et ce, malgré toutes les tentatives de la FEUM de les geler.

Le 24 mars '87, lors d'une réunion du conseil d'administration (C.A.) de la FEUM, un gel des frais de scolarité pour l'année 87-88 a été voté. Pourtant, le 11 avril, lors d'une réunion du Conseil des Gouverneurs, une hausse de 6% (855) a été adoptée. Les Gouverneurs n'ont pas semblé tenir compte de la position étudiante (comme d'habitude); à moins que les représentants étudiants n'aient pas été assez éloquent(s)?

### ÉVALUATION DES PROFESSEURS

Il y a un bon bout de temps que ce dossier est en branle et qu'il casse la tête de nos représentants étudiants. C'est ce que l'on pourrait appeler "un projet à long terme".

Pourtant, lors d'une discussion entre les représentants étudiants et l'administration de l'Université, le 6 avril dernier, il avait été entendu que l'évaluation aurait lieu en septembre '87, ce malgré une certaine résistance de la part du corps professoral.

Un genre d'évaluation a eu lieu en novembre '87 dans trois facultés, mais ce n'était qu'à titre expérimental (voir Le Front du 15 février '88, page 3, "Évaluation des professeurs"). A quand l'évaluation finale? Il va falloir attendre d'avoir des sous et aussi de savoir quoi faire avec les résultats.

### PRENDRE UNE BIÈRE C'EST AGRÉABLE

Durant l'été '87, alors que les étudiants n'étaient pas sur le campus (bien entendu) et qu'ils n'avaient pour but principal que de gagner des gros sous pour l'Université(...), cette dernière eu a profité pour couper les pouvoirs de chaque conseil de faculté. Comment a-t-elle fait cela? C'est simple, elle s'est débraasée de son permis de boisson en le cédant à "Marriot" la compagnie qui "fait bouffer" les étudiants des deux dernières années.

En étant ainsi le permis de boisson, l'Université empêchait les étudiants de faire des profits lors de leurs activités; c'est Marriot qui encaissait tout.

Mais comment avait-il été possible de cacher cette affaire? En réalité, ce ne l'avait pas vraiment caché. Le fait est que Bertin Losier, président de la FEUM, qui était au

courant de la situation depuis quelques semaines, n'avait pas cru nécessaire d'en informer le conseil exécutif. Pour emprunter les mots d'un certain article du Front: "Connivence, disent les uns; complicité, disent les autres; ignorance totale des faits, plaide Bertin Losier" ("Cafouillage au sein de la FEUM", Le Front, 15 septembre 1987, page 4). Losier était donc déjà dans l'eau bouillante et on l'accusait en plus, de mettre les dossiers internes de côté, au profit des dossiers externes. "Après sept mois en fonction, il apparaît que les efforts de notre leader ont été placés à l'externe de ses priorités" ("A quoi s'attendre de la FEUM?", Robert Bellefleur, Le Front, 15 septembre 1987, page couverture).

Toujours est-il que la panique s'empara littéralement de la population étudiante; quelque chose devait être fait, et vite. Une assemblée générale spéciale fut appelée pour le 21 octobre. Pendant ce temps, la situation se détériorait et l'image de Bertin Losier aussi. Le 13 octobre, sans trop en avoir le choix, Bertin Losier, que l'on accusait de mauvaise gestion, d'inertie et d'irresponsabilité (entre autres), remettait sa démission, laissant Denis Chamberlain assurer l'intérim.

Un comité fut formé pour essayer de trouver une solution au problème du permis de boisson. Finalement, l'affaire s'est réglée pour le mieux: c'est désormais l'APARE qui est responsable du permis de boisson. C'est un point de marqué pour la FEUM.

SUITE À LA PAGE SUIVANTE...

## FRONT/FEUM

Le fond du problème se trouvait dans la description des responsabilités de la FEUM face au Front. On se demandait jusqu'à quel point la FEUM, qui est quand-même l'épaulé financier du Front, peut diriger le Front.

On se rappellera tous de la fameuse affaire des "vingt-deux minutes de Luc Desjardins": ce dernier s'était vu refuser la publication de l'un de ses articles qu'il avait apporté au Front "vingt-deux minutes après l'heure de tombée." Révolté, M. Desjardins cria à l'injustice et à l'abus de pouvoir. Diane Hachey, présidente de la FEUM, a alors fait la gaffe (certains diront) de prendre partie pour M. Desjardins, ce qui fut l'une des causes de sa démission.

Un comité FEUM/Front a alors été formé pour étudier le problème et essayer d'y trouver une solution. On avait deux choix: l'incorporation ou la formation d'un comité de gestion. Finalement, lors d'une assemblée générale de la FEUM, le 5 février 1987, il a finalement été décidé que l'on observerait un "statu quo revisé", c'est-à-dire que les mêmes structures qui lient le journal étudiant et la FEUM seraient gardées, mais que l'on ferait une revision des attaches constitutionnelles entre ces deux organismes.

Précisons qu'aujourd'hui encore, Le Front éprouve des difficultés, les étudiants ne semblent pas l'apprécier et plutôt que de faire des critiques constructives, ils font des critiques destructives. Est-ce le meilleur moyen d'obtenir des améliorations? Nous sommes en droit de se poser la question.

## ÉCLAIRAGE SUR LE CAMPUS

Cette question qui a fait couler pas mal d'encre au courant des dernières semaines et qui nous a même donné droit à une manifestation étudiante, n'est pas encore réglée, malgré toutes les tentatives de sensibilisation. Ce dossier, qui date d'environ cinq ans (1983), est encore aujourd'hui une bibite noire, tant pour la FEUM que pour l'administration de l'Université. D'un côté, un comité appuyé par la FEUM qui se donne presque corps et âme afin

de faire débloquer des fonds pour l'amélioration de l'éclairage sur le campus; de l'autre côté, un conseil des gouverneurs avec, à sa tête, un recteur qui ne semble pas particulièrement pressé d'améliorer la situation. On espère tous que ce dossier aura un suivi dans un proche avenir et qu'un jour, "les étudiants verront la lumière".

## NON-PARTICIPATION ÉTUDIANTE

Depuis le 24 novembre dernier, la FEUM a un nouveau président en la personne de Cheddy Belkhodja.

La situation a semblé vouloir se rétablir au sein de la FEUM, mais malheureusement, cet espoir fut de courte durée. Encore une fois, des démissions sont venues brouiller les cartes. Mario Léonard, relationniste à la FEUM, a officiellement remis sa démission, prétextant notamment l'absence de définition précise de ses tâches. Marco Bernier, de son côté, a remis les armes afin d'aller poursuivre ses études au Québec et aussi se marier.

De plus, le mandat de M. Belkhodja a connu une fin peu enviable. On se rappellera que la dernière assemblée générale de la FEUM a dû être annulée, faute de quorum. L'éternel problème de la non-participation étudiante se fait encore sentir. Ce problème, qui ne date pas d'hier, est un vrai frein aux tentatives de la FEUM de faire bouger les choses dans les dossiers.

Donc, un bilan peu reluisant pour l'année 87-88 à la FEUM. Les divers dossiers avancent, certes, mais comme on ne peut s'attendre à de grands changements d'ici un an et les dirigeants de la FEUM ne sont pas les seuls à blâmer. L'administration de l'Université semble encore plus bureaucratique que ceux-ci. De plus, si la participation étudiante continue de la façon actuelle, ça promet. La FEUM, ses dirigeants se fatiguent à le répéter, c'est *tout* les étudiants et si nous les étudiants ne participent pas, à quoi bon se débattre comme des diables dans l'eau béniète?

Un seul souhait en terminant: Bonne chance à la prochaine équipe de la FEUM.

## L'A.P.A.R.E. SE PRÉPARE-T-ELLE A UN AFFRONTEMENT JURIDIQUE AVEC SON EX-GÉRANT?

Comme à l'accoutumée, les membres du conseil d'administration de l'A.P.A.R.E. se sont réunis lundi soir dernier afin de prendre quelques décisions concernant la gestion d'ensemble du Club étudiant "Le Kacho".

par Yvon Lacoste



MICHEL BABINEAU, GERANT INTÉRIEURE DU CLUB ÉTUDIANT LE KACHO (photo: Claude Robichaud)

Concernant le litige opposant l'ex-gérant du club étudiant "Le Kacho" à la compagnie l'A.P.A.R.E., le président de l'A.P.A.R.E., M. Sylvain Falardeau, a tenu à faire la lecture, aux membres du conseil d'administration, d'une lettre provenant du conseiller juridique de l'A.P.A.R.E., Maître Robert Basque, qui a proposé deux alternatives: que l'A.P.A.R.E. adopte une attitude de compromis i.e. par une entente hors-cours OU que l'A.P.A.R.E. attende que le demandeur (M. Henry) se commette par des actions concrètes. Selon des sources bien informées, il semblerait que l'A.P.A.R.E. ait opté pour la dernière alternative.

Rappelons que M. Michel Henry à l'intention de poursuivre en justice la compagnie l'A.P.A.R.E. pour bris de contrat et réclame à l'A.P.A.R.E. son salaire jusqu'à 31 mars 1988.

## Les états financiers ....

Au niveau des états financiers, l'A.P.A.R.E. a connu une performance financière fort appréciable pour le mois de janvier '88. En effet, l'A.P.A.R.E. a réalisé un bénéfice net de 10 3205 dollars suite à des ventes se totalisant pour le mois de janvier à 45 7485 dollars. Les dépenses les plus évidentes se sont surtout produites au niveau des dépenses générales et des salaires, soient respectivement 16 7975 dollars et 1 6745 dollars.

## Planification estivale...

Étant donné l'absence d'un gérant permanent, les membres du Conseil d'administration n'ont pas voulu s'avancer trop profondément sur cette question. Toutefois, il semble certain que "Le Kacho" ouvrira ses portes pendant la période estivale, et cela, trois jours par semaine, soient le mercredi, vendredi et samedi.

Entre-temps, les procédures de recrutement pour le/la futur(e) gérant(e) du Kacho seront mises en place d'ici la fin du mois de mars. Le comité de sélection est formé de M. Caliste Losier (représentant de l'Université), Michel Babineau (gérant intérimaire du Kacho) et M. Sylvain Falardeau, président de l'A.P.A.R.E.

TELEPHONE POUR  
SERVICE RAPIDE &  
LIVRAISON

MONCTON  
726 MOUNTAIN RD.  
**858-5000**

RIVERVIEW  
703 COVERDALE RD.  
**387-2111**

SPAGHETTI HOUSE  
**VITOS**  
**PIZZA**

726 MOUNTAIN RD.  
MONCTON, N.B.  
**858-5000**



# DIPLÔMÉS!

**VOICI DES REMISES SPÉCIALEMENT  
INTÉRESSANTES POUR VOUS!**

DÈS MAINTENANT ET JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1988

**REMISES EN ESPÈCES DE**

**400\$<sup>\*</sup> OU 500\$<sup>†</sup>**

\* Remise de 400 \$ disponible pour les Mustang, Tempo, Topaz, Taurus, Taurus Thunderbird, Cougar, Ranger, Bronco et pick-up série F, Aoûtier 1988

† Remise de 500 \$ disponible pour les Escort, EXP et Tracer 1988

Vous devez accepter la livraison à partir du stock de l'établissement ou plus tard le 30 septembre 1988

DANS LE CADRE DU

**PROGRAMME D'ACHAT OU LOCATION-BAIL POUR LES  
DIPLÔMÉS**



**PLUS** REMISE SUPPLÉMENTAIRE  
DE **500\$<sup>†</sup>**

† Remise de 500 \$ disponible pour les Mustang, Tempo/Topaz 2 portes, Escort et Tracer 1987 et 1988

**SI VOUS ACHETEZ AVANT LE 31 MARS 1988**

Vous devez accepter la livraison à partir du stock de l'établissement ou plus tard le 31 mars 1988. L'offre comporte une participation de l'établissement.

**POUR OBTENIR VOTRE CERTIFICAT DE REMISE ET DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, ADRESSEZ-VOUS AU CONCESSIONNAIRE FORD OU MERCURY LE PLUS PROCHE OU TÉLÉPHONÉZ SANS FRAIS AU**

**1-800-387-5535**

# ÉCHO DES CONSEILS ÉTUDIANTS ...

par Johanne Guillemette



**ÉGALITÉ, FRATERNITÉ... ET RÉJOISSANCE!**  
(photo: Christian Blanchard)



**QUI A DIT QUE LA FEMME N'ÉTAIT PAS BIEN  
ENCADRÉE ???** (photo: Claude Robichaud)

## Conseil étudiant de l'École de droit

Nous avons appris plusieurs choses intéressantes au sujet du conseil étudiant de l'École de droit, lors de la rencontre avec la présidente, Louise Guérette-Cormier. Premièrement, l'AEEDUM est en voie d'incorporation pour éliminer la responsabilité personnelle des étudiants impliqués dans ses affaires. Son conseil se compose de 10 membres incluant les représentants de niveaux. Les étudiants participent beaucoup lors de l'organisation d'activités. Le changement de doyen aurait permis de mettre au clair certaines ambiguïtés au niveau des règlements de l'École. Le Conseil a consacré beaucoup de temps à négocier des dossiers académiques et à changer le style de gestion mais il reste encore à faire.

Un représentant de l'école de droit siégera au sein d'une nouvelle organisation provinciale, "l'Association des juristes d'expression française du N.-B.". Ceci donne l'opportunité aux étudiants en droit de faire valoir leurs préoccupations quant au marché du travail et à la participation au barreau dans la langue de leur choix.

Plusieurs étudiants participeront à des compétitions nationales de plaidoiries qui ont lieu à toutes les années. Antérieurement, l'École a remporté plusieurs prix avec fierté, car il faut ajouter que celle-ci n'est constituée que d'environ 60 étudiants. A ce propos, il y aura la "CoupeGale" à Toronto et "la Coupe Ottawa- Moncton" qui aura lieu les 6 et 7 mars prochains à Moncton. Cette coupe a été créée dans le but de développer une certaine expertise dans les plaidoiries française et anglaise. Il y aura aussi la "Coupe Laskin" concernant le droit constitutionnel et administratif.

En '88, il y aura beaucoup d'énergie consacrée à l'externe, surtout au niveau du recrutement. Des difficultés ont été rencontrées au niveau de la perception de la profession. Les gens ne voudraient pas s'inscrire en droit car ils croient qu'il n'y a pas d'ouverture sur le marché du travail. Par contre, si on se fie au sondage qui a été fait, on constate que la majorité des postes ouverts ne sont pas comblés à cause d'un nombre restreint de finissants.

La présidente nous a transmis, en terminant, que la formation reçue à l'Université est très difficile mais très bonne puisqu'elle offre un programme spécifique. Également, Moncton a la seule école qui offre une formation globale, en français, en "Common Law". Ces choses, croit-elle, leur ouvriront plusieurs portes dans le futur, puisqu'ils pourront travailler autant dans un milieu anglophone que francophone, sauf au Québec puisque cette province fonctionne selon le code civil.

## Conseil étudiant des Études Supérieures et de la Recherche

La rencontre avec la présidente du conseil étudiant des études supérieures et recherche, Sylvie Soucy, nous a permis d'apprendre plusieurs choses intéressantes à divulguer.

Il serait bon de mentionner à prime abord que cette faculté concerne uniquement l'administration publique et est composée d'environ 21 étudiants à temps plein et de 20 à l'éducation permanente. Il n'y aurait pas de sous-comités de formés car, n'étant pas nombreux, habituellement les gens s'impliquent tous lors de l'organisation d'activités...

Comme projet pour '88 ils prévoient l'organisation d'un brunch pour février et aussi, comme à toutes les années, des joutes de hockey bottines entre le M.B.A. et le M.A.P. Il faudrait ajouter que leurs activités sont beaucoup plus séduisantes tels que soupers, cabane à sucre... en comparaison aux autres facultés, dû peut-être au fait que les étudiants sont plus âgés et plus sérieux. De plus, ils ont reçu beaucoup de conférenciers, ce qui a été très profitable pour leur enrichissement personnel.

Des stages durant l'été ont été planifiés pour ceux désirant obtenir 6 crédits et par le fait même se créer des contacts pour le futur. Ces stages auraient lieu, pour la plupart, à Fredericton et seraient rémunérés. Les étudiants inscrits en Maîtrise qui ont déjà été sur le marché du travail ne bénéficieraient pas de ces stages, ce qui est très décevant pour eux. Par contre, un projet est à l'étude concernant ce sujet pour tenter d'obtenir des équivalences.

Sylvie Soucy nous a déclaré en terminant que leur formation était très bonne et leur permettait d'acquérir une très bonne connaissance dans le domaine, dû au fait qu'ils travaillent en collaboration avec les étudiants ayant déjà l'expérience du marché du travail.

Les chances d'emploi seraient assez bonnes au niveau du Ministère fédéral et provincial... D'après la présidente, ce cours serait très valable et vaudrait la peine d'être suivi jusqu'au bout.

## ÉCHO DES CONSEILS ÉTUDIANTS ...

par Johanne Guillemette



LA THÉORIE X ET Y NE S'APPLIQUE PAS DANS NOTRE CAS... (photo: Claude Robichaud)

### Conseil étudiant de la Faculté d'administration

La rencontre avec le président du conseil étudiant de l'Administration, François Rose, nous a permis de soulever que le conseil est formé de 7 membres et de 6 représentants de niveaux. Des sous-comités tels que le club Marketing-Management, Comptabilité-Impôt, Trans-Bourse, Comité social et A.I.E.S.E.C. (Association internationale des étudiants en science économique et commerciale) se sont annexés au conseil, créant par le fait même plusieurs activités intéressantes.

Entre autres, nous devons mentionner la Semaine de l'Administration qui a toujours fonctionné à merveille depuis ses débuts. Il y a eu pour cette occasion un concours "Administrateurs en herbe", compétition de cas, soirée Lip-sync et bien d'autres activités au programme.

Il faudrait également souligner qu'un projet "PERT" (Planning evaluation revue technic) a été mis à l'épreuve pour tenter de garder un contrôle sur toutes les activités de la Semaine.

Comme projet pour '88, le conseil prévoit ramasser des fonds pour rénover le salon étudiant. De plus, il aurait l'intention d'implanter une banque d'examen, disponible aux étudiants en administration. Comme à toutes les années, ils organisent un projet d'impôt en mars-avril, qui rendra service à tous les gens de la ville et ce, gratuitement.

Il faudrait ajouter que la Faculté d'administration s'est beaucoup impliquée lors d'activités hors-campus telle que la compétition en Marketing à Winnipeg où 5 étudiants ont participé avec fierté et remporté la 31ème position.

Quelques petits problèmes ont été rencontrés concernant une pénurie de professeurs au début de la session d'automne. Cependant, des négociations ont eu lieu entre le conseil étudiant et l'administrateur de la faculté et depuis, le problème semblerait être résolu.

En terminant, François Rose nous a déclaré que selon lui il ne pensait pas pouvoir obtenir une meilleure formation que celle qu'il reçoit à Moncton. Il a ajouté que l'environnement encourageait la participation para-académique. En ce qui concerne les chances d'emploi, beaucoup de recrutement serait fait au niveau de la gerance et de la vente... Donc il n'y aurait pas lieu de s'inquiéter pour leur avenir d'après les commentaires de François Rose.

## LE PROGRAMME D'OCCASION EN AFFAIRES POUR ÉTUDIANT(E)S

Votre chance de voir la réalité de la petite entreprise. Notre programme permet aux étudiant(e)s de visiter un entreprise et d'apprendre par eux mêmes les aventures qui les attendent dans le vrai monde des affaires.

Les participants au programme sont requis (en groupe de deux) de soumettre un rapport illustrant leurs impressions de l'entreprise en question et de formuler des recommandations basé sur leurs expériences et études.

Un Per Diem de 50\$ sera déboursé à tout étudiant qui complètera un rapport. Ceci pour defrayer les coûts de transport et de recherche.

En plus, des prix de 300\$, 200\$ et 100\$ seront distribués aux trois équipes qui soumettront les meilleurs rapports.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le responsable du projet au 857-0735 et demander le programme d'occasion en affaires pour étudiant(e)s.

**"LA THÉORIE N'EST QUE L'OMBRE DE LA RÉALITÉ"**

Ce projet est possible grâce à une subvention du Département d'Emploi et Immigration (Innovation) Canada.

## VENTE

### Stéromicroscope (ou microscope à dissection) usagé

- Grossissement: 10X et 20X

- Marque: B.O.P.

- Quantité: 22

- Prix: 25\$ chacun plus T.V.P.

- Endroit: Pavillon Rémi-Rossignol  
Local C-203

Date: le 9 mars 1988 - de 12h00 à 13h00

*Premier Venu - Premier Servi*

# ÉDITORIAL

## LE PRIX A PAYER

par Stéphan Tremblay

Pour l'année scolaire 1987-88, chacun des 3 481 étudiants à temps complet de l'Université de Moncton devra payer mille cinq cents dollars en frais de scolarité. Plusieurs de ces étudiants devront sacrifier la moitié de leur prêt gouvernemental afin de se conformer aux exigences de l'établissement.

L'Université de Moncton est une institution semi-privée, c'est-à-dire que ses revenus proviennent en grande partie des paiements scolaires versés par les étudiants. Bien sûr, le gouvernement provincial subventionne l'établissement, mais les dépenses augmentent et l'aide gouvernementale reste stable. Qui paie la note? les étudiants... qui d'autre? Voilà la raison pour laquelle les frais de scolarité augmentent d'environ cent dollars chaque année.

Avec une jolie somme de cinq millions deux cent vingt et un mille cinq cents dollars (5 221 500\$) provenant des paiements scolaires, les dirigeants de l'Université ont pour tâche de

rentabiliser l'institution, de donner un enseignement adéquat aux étudiants ainsi que d'assurer leur sécurité sur le site universitaire. A en juger par le développement du dossier de l'éclairage sur le campus, il faut croire que ses responsables sont loin d'accomplir leurs devoirs à la perfection.

Après la rencontre des gouverneurs prévue pour le 8 avril, les universitaires devraient voir leurs frais de scolarité hausser d'environ cent dollars. Du moins, cette augmentation s'est produite après chacune des huit dernières années.

Les étudiants ont pourtant le pouvoir de renverser les décisions. Nous n'avons qu'à penser aux personnes qui fréquentaient, à l'automne '86, les institutions post-secondaires au Québec. Grâce à leurs contestations soutenues, ils ont obligé le gouvernement à revenir sur sa décision. Les résultats: Claude Ryan, ministre de l'Éducation, a promis de geler les frais de scolarité universitaires jusqu'en 1989.

Si l'Université est dans l'obligation de hausser ses frais d'inscription, le gouvernement provincial se doit d'augmenter l'aide financière accordée aux universitaires dans des proportions similaires.

Si tel n'est pas le cas, on pourra affirmer avec raison que le système de l'enseignement post-secondaire sera de plus en plus réservé à une clientèle distincte: "les fils et les filles de riches."

À l'intérieur d'une société où l'individu doit davantage approfondir ses connaissances et se spécialiser dans un domaine précis, il est indispensable pour les autorités gouvernementales d'assurer l'accessibilité, pour tous, aux universités.

Il ne faut pas oublier qu'investir dans l'éducation, c'est investir dans l'avenir d'une province.



### Rédacteur en chef

Moncton

Yvon Lavigne

Marc Arsenault / Yvon Lavigne

### Photocomposition

Marc Arsenault

### Responsable des affaires

Étudiantes

Yvon Lavigne

### Responsable des nouvelles

culturelles

M'hamed Bekkajja

### Responsable des sports

Chaque semaine

Robert Nicolas

### Piquets

Luc Goyette

### Correctrices

Photographes

Cartographes

Daniel Hébert

Johnnie Gauthier

Éliane Chénier

Sandra Chiquette / Simon Gauthier

Christian Blanchard / Michel Robitaille

Christian Blanchard / Stéphanie Desjardis

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être progressivement dactylographiés à double interligne... Ils doivent parvenir au FRONT le mercredi précédant la date de publication, avant minuit (23h00)... Les articles qui parviennent au FRONT après cette heure seront publiés dans l'édition suivante.

Les articles doivent avoir, tout au plus, 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter au besoin. La signature d'un article n'est pas une marque de garantie envers l'auteur, mais bien une marque de sa responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de recevoir opinions, commentaires ou autres, qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, qui démontrent des idées de tendance discriminatoire envers les deux sexes, les minorités ou les groupes défavorisés (les personnes handicapées, les personnes à faible revenu etc.)

Le FRONT est imprimé à 3000 exemplaires par CUMBERLAND PUBLISHING LTD., C.P. 280, Amherst (Nouvelle-Écosse) B4H 3Z2

## CHRONIQUE

## LES HUMEURS DE S. TREMBLAY LES AMBITIONS DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Après plusieurs années de séparation, S. Tremblay rencontre son petit neveu Jean; disons plutôt Paul ... j'aime mieux.

Donc, S. Tremblay demande à Paul qu'est-ce qu'il voudrait bien devenir dans la vie?

"Oh tonton! j'aimerais tant qu'on m'écoute. Je voudrais avoir un public à moi tout seul, répond le petit Paulo. Je leur dirais des conneries, des choses idiotes; ils m'écouteraient et seraient toujours en accord avec mes propos. Je serais un roi, une image à laquelle on désirerait ressembler. J'aurais de l'argent plein les poches et mes profits dépasseraient les limites de l'imagination. Je serais marié à une femme dévouée et fidèle.

Après le souper, je lui ferais croire que je vais jouer au "bowling" avec mes copains, mais je m'exercerais plutôt à commettre l'adultère avec une prostituée de banlieue.

Advenant le cas où le public découvrirait mon écart de conduite, je demanderais le pardon à mes fidèles et tout rentrerait dans l'ordre."

"Tu veux devenir politicien" s'exclame S. Tremblay.

"Non tonton, je veux devenir prêcheur américain" renchérit Paulus.

"Que ton avenir, mon neveu Apollo, se forme selon tes désirs, proclame S. Tremblay. Si tu réussis à tirer profit de Dieu, afin de payer ton logement, ta gardienne, tes taxes municipales et ton nouveau four micro-ondes, tu auras toute ma gratitude, minuscule neveu chéri.

En revanche, si ton projet échoue, ne compte pas sur moi pour obtenir un emploi au journal Le Front."

Autrefois, nous souhaitions devenir de grandes étoiles du hockey. Aujourd'hui, les Maurice Richard, les Guy Lafleur ont cédé la place aux Jim Baker et aux Jimmy Swaggart.

## XI ième CONCOURS D'ART ORATOIRE

1er Prix: 500\$ 2ième Prix: 300\$ 3ième Prix: 200\$

+ autres prix en argent

Sujet: "BÂTISSONS NOTRE AVENIR"

Durée du discours: 5 à 10 minutes

Éliminatoires: le samedi 19 mars

Concours final: le dimanche 27 mars

-----  
Formulaire à utiliser pour le XI ième concours d'Art Oratoire

Nom:..... Age:.....

Faculté:..... Année:.....

Adresse:.....

Téléphone:..... Date:.....

Signature:.....

( remettre au Secrétariat de votre Faculté/École)

## TRIBUNE LIBRE



## QUELLE CRISE?

Depuis quelques temps, on nous parle de crise d'identité dans le mouvement étudiant. Ce phénomène existerait partout dans nos sociétés industrielles avancées. Ce qui est très inquiétant et remarquable, c'est que ce nombre de nous se cachent derrière ce problème pour affirmer que la politique étudiante ne mène à rien. Les grandes questions étudiantes ne touchent plus de près la grande majorité de la clientèle étudiante. On pense plutôt à son avenir, à sa petite vie. Ce qu'il faut comprendre, c'est que cette façon de penser a été élaborée par les nouvelles classes montantes, émergentes avec l'avènement de la société post-industrielle. Pour éviter toute forme de contestation, on nous fait croire qu'une grave crise de dépolitisation est en train de balayer le mouvement étudiant. Il est facile de tomber dans le piège.

Comme président d'une fédération étudiante, il est difficile de ne pas s'inquiéter sur l'avenir du mouvement étudiant. Ne pas contester dans le milieu étudiant, milieu propice par définition, se résume à accepter la situation actuelle. Le consensus ne se trouve pas à être la porte de sortie la plus facile pour nos maux. Il est grand temps de comprendre le véritable sens qui nous fait croire que l'on est en crise.

La politique change de milieu avec l'évolution de la société. Nos sociétés deviennent de moins en moins idéologiques pour se tourner vers la rationalité et la sur-administration. On nous fait croire que nos milieux universitaires sont dépolitisés et idéologiques. Tout ceci est propagande pour nous empêcher de bouger. En fait, cette thèse du déclin des idéologies, tant évoquée de nos jours, se trouve à être, elle aussi, une idéologie construite de toute pièce par nos groupes dirigeants. La neutralité totale n'existe pas.

Pour la survie du militantisme étudiant, il s'avère nécessaire de voir la réalité en face pour pouvoir réagir et ne plus parler de crise dans le milieu étudiant.

**Chedly Belkhodja**  
président sortant de la FEUM

**M. Dennis Cochrane**  
Député fédéral de Moncton  
Chambre des Communes  
286, Édifice Confédération  
Ottawa, Ontario  
K1A 0A6

Monsieur le Député,

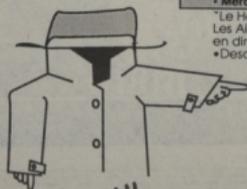
Par la présente, nous voulons manifester notre grande inquiétude face à votre position sur le projet de loi sur les Langues Officielles au Canada (Bill C-72). Nous, en tant qu'association, sommes étonnés de voir notre député fédéral, qui serait supposé de représenter la volonté du peuple de Grand Moncton, réagir si vivement contre une loi qui aiderait sa circonscription. Nous qualifions votre ralliement avec les députés de l'ouest de racisme linguistique.

Il représente une vieille attitude bornée qui ne devrait plus exister, surtout dans une province ainsi qu'une conscription tout à fait bilingue. Ce geste est déplorable, honteux et nous suggérons que vous le reviez, sinon, nous et beaucoup d'autres organismes francophones comme la nôtre, nous sentirions obligés de travailler vivement contre vous lors des prochaines élections. Nous n'oublions pas ce geste, et nous constatons que votre démission est nécessaire si vous vous sentez incapable de bien représenter vos constitués.

Veillez agréer, M. le Député, l'expression de mon désappointement le plus sincère.

**Steven G. MacKinnon**  
V.-P. Interne  
A.E.F.A.U.M. Inc.

## L'agenda de l'agent 105,7



**DU NOUVEAU**  
pour encourager  
votre radio étudiante!

CHOPE à bière initialisée KUM  
en vente pour seulement \$5.00!

Maintenant dégustez-en une tout en  
écoutant votre radio préférée...

Disponible au 159 Massey à Moncton

## • Mercredi 2 mars à 19h15

- "Le Hockey des Aigles Bleus"  
Les Aigles Bleus reçoivent les X-men de St-François Xavier  
en direct de l'aréna J.-L. Lévesque lors du 1er match de leur série demi-finale.
- Description: Simon Plourde
- Analyse: René Légère

## • Jeudi 3 mars à 19h00

- "L'imprévu"  
Ghislain Tachereau s'entretient avec  
Marie Philippe  
auteure-compositrice-interprète.

## • Samedi 5 mars à 19h15

- "Le Hockey des Aigles Bleus"  
Les Aigles Bleus visitent les X-men de  
St-François Xavier en direct  
d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse,  
lors du 2ième match de leur série demi-finale.
- Description: Simon Plourde
- Analyse: René Légère

**CKUM-MF 105.7**  
Stereo

## ART ET CULTURE

LES BALLETS JAZZ DE MONTRÉAL  
OFFRE UN SPECTACLE DE QUALITÉ

La troupe des Ballets Jazz de Montréal, formée de treize danseurs, a donné un spectacle de qualité, le samedi 27 février dans la salle de l'école Moncton High school à Moncton.

par M'hamed Belkhdja

La compagnie ouvre le spectacle avec "Pumping Iron" une pièce pleine d'humour où un danseur aux airs macho accoste trois danseuses sur scène. C'est une pièce amusante qui nous fait rire.

"Appearances" sur une musique coulante de Pat Metheny et Lyle May a plu au public. Ce morceau sophistiqué montre la relation de danse dans chaque couple. Les danseurs bougent avec souplesse et sensualité. Les jeux de vêtements apportent un aspect visuel très intéressant. Cette pièce est la plus jazz du spectacle.

"Libertango", ballet créé en 1983 pour le Groupe de danse contemporain de San Martin de Buenos Aires en Argentine, consiste en divers adaptations du tango.

La troupe clôture la soirée avec "Big Band", une pièce dynamique et colorée sur une musique rock'n roll des années '50.

Le spectacle, composé de quatre chorégraphies complètement différentes, cherche à établir un lien entre la danse classique et moderne en passant par la danse acrobatique.

Les danseurs se laissent aller. Ce n'est pas un spectacle technique mais repose plutôt sur une interprétation libre. Ils sourient et jouent sur scène.

Les loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton ont bien fait d'inviter les Ballets Jazz de Montréal à Moncton. C'était un spectacle vivant et drôle.

CHARLES ST-ONGE: UN NOUVEAU  
VENU AVEC LES BALLETS JAZZ

Charles St-Onge danse avec les ballets jazz de Montréal depuis le mois de septembre de l'année 1987.

par M'hamed Belkhdja

Il était danseur pigiste à des shows, des galas télévisés. "Madame Salbaing, la directrice artistique des ballets jazz, m'a téléphoné pour me demander si je voulais remplacer un danseur dans la troupe. J'ai accepté et signé un contrat jusqu'au mois de

mai", souligne le danseur.

Ce jeune homme de Montréal, dans sa dixième année professionnelle, préfère la danse moderne au classique. "La danse classique demande une restructuration du corps où on ne retrouve pas dans la danse moderne", mentionne-t-il.

Selon Charles St-Onge, danser avec les ballets jazz demande beaucoup d'énergie. "C'est un travail continu: 24 heures sur 24".

## 5ième ÉDITION DU

TRIATHLON

MICHEL PAQUET

le 16 mars 1988

Epreuves	Distance	Départ
Patin	5km	Aréna J.-L. L. 14h30
Course à pied	3km	Aréna J.-L. L. 15h00
Natation	800m	C.E.P.S. 15h30

Population visée: Étudiants de l'U. de M.  
et le public en général.

Une personne - une épreuve=4,00\$  
Une personne-trois épreuves=5,00\$  
Trois personnes - trois épreuves  
(en équipe)=12,00\$

Inscription avant le 16 mars 13h00 au service  
des sports du C.E.P.S. Téléphone: 8584533  
Renseignements: Daniel Ouellet au 388-3141

Au *Ciné-Campus*  
du CUM  
merc. le 2 au dim. le 6 mars



BIRDY

## Birdy

Amérique 1984. 100 min. Coupl. Orville psychologique réalisé par Alan Parker  
Ciné: Gérard Kroyff, Jean Béri. Coproducteur: Jacques Rivolin, Jacques Rivolin, Michel  
Chen, Robert M. Katz, Peter Guback, Michel Gagné, Raymond L. Gagné, Maurice  
Noyes, Copro. Jean-François Blais, Michel Gagné, Raymond L. Gagné, Maurice Noyes.  
Brossé et traduit. Le scénario de Columbus fut adapté et construit par le réalisateur  
psychologique et un camarade amoureux Birdy. C'est-à-dire un duo tout  
au combat. Il s'est tenu dans un milieu tendu et étiré dans la culture d'Orville  
et les différents des oiseaux. Au se transporter en profondeur dans le ciel avec  
Birdy dans sa liberté totale dans l'atmosphère à l'insouciance. Birdy se sentait  
dans son élément par le scénario écrit spécialement à l'endroit des oiseaux de  
monde. "Birdy" est leur amour. Au terme d'écrire un contact avec Birdy.

PROJECTION PRIX D'ENTRÉE  
Mercredi au Dimanche 2,75\$ étudiant(e)s et  
à 20h 65 ans et plus (sur  
Amphithéâtre 163N présentation d'une carte)  
Pavillon J. Bouchard 4,00\$ autres

Une présentation des  
LOISIRS SOCIAUX-CULTURELS  
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

## SPORTS ET LOISIRS

## LES ANGES BLEUS ONT DISPUTÉ UN DERNIER MATCH REMARQUABLE

Moncton - Malgré une défaite encaissée lors de la grande finale du Championnat de l'ASIA, en fin de semaine, l'équipe féminine de volley-ball de l'Université de Moncton a connu une saison extraordinaire.

par Robert Nicolas

En effet, les Anges bleus ont disputé leur dernier match de la saison 1987-88, dimanche dernier, au gymnase du Ceps du Centre universitaire de Moncton en subissant une défaite crève-cœur, au

derniers années.

### Deux brillantes étoiles

Après la rencontre finale, on procéda à la nomination de l'équipe tout étoile de l'ASIA pour la saison 1987-88.

Parmi les six joueuses sélectionnées, deux font partie de la formation des Anges bleus. Il s'agit de Julie Godin et de Manon Dallaire. Joanne MacSweeney et Lynn Heaney (MTA), Joanne Pansing (MUN) et Colleen Doyle (DAL) complètent cette équipe de révé.

## DAL RÉUSSIT LE DOUBLÉ

Les équipes masculine et féminine de l'Université Dalhousie de Halifax ont réussi le doublé lors du championnat d'athlétisme universitaire de l'Atlantique qui avait lieu au Ceps de l'Université de Moncton, les 26 et 27 février.

par M'hamed Belkhdja

Les équipes de l'Université de Moncton se sont classées deuxième à quelques points des gagnants. Les hommes ont accumulé 47 points et les femmes 57.

Selon Marc Beaudoin, un des entraîneurs de l'équipe d'athlétisme de l'Université de Moncton, nos équipes ont manqué de chance pour remporter les grands honneurs. "Une compétition de ce genre, où l'on retrouve plusieurs épreuves, demande une grande concentration de la part des athlètes et des entraîneurs. Chaque épreuve doit être préparée à l'avance et les athlètes doivent s'attendre à n'importe quoi," déclare-t-il.

Des athlètes de l'Université de Moncton ont quand même remporté plusieurs disciplines et ils se rendront au championnat canadien d'athlétisme qui a lieu, cette année, à Winnipeg dans deux semaines.

Sylvain Savoie est toujours maître au 600 mètres. Il a remporté la course avec un chrono de 1:24,3. Ce n'est pas son meilleur temps, mais Sylvain a couru sa course habituelle en battant ses adversaires au

dernier 100 mètres. Il a également gagné l'épreuve du 100 mètres.

Gilles Gautreau a franchi la ligne d'arrivée en première position au 5000 mètres en un temps de 15:20.

Deux nouveaux avec les équipes d'athlétisme, Scott Hennigar et Annette Lavigne, ont décroché la victoire au 60 mètres. Hennigar a remporté aussi la longueur.

Du côté des femmes, Fanta Camara a réussi un bond de 5m 34cm au saut en longueur. Elle dépasse le standard de 4 cm et se méritait une place à la compétition nationale.

Gisèle Bilodeau, à la hauteur, a sauté 1m 68 pour remporter cette épreuve.

Au lancer du poids, Monique Daigle a gagné l'épreuve avec un lancer de 10m 53. Nathalie Poirier termine deuxième.

Deux points séparent l'Université de Moncton de l'équipe championne. Debby Basque, blessée à une jambe, aurait pu modifier les résultats du côté des femmes.

L'écart des hommes est de 5 points. Trois performances-clefs ont fait toute la différence.

L'athlétisme, un sport individuel, n'attire pas les foules. C'est dommage. Les gradins du stade au Ceps étaient presque déserts.



**ET VLAN ! TIENS-TOË, SEMBLE DIRE CETTE JOUEUSE! MALGRÉ  
UNE PERFORMANCE INCROYABLE, NOS ANGES BLEUS ONT DÛ  
S'AVOUEUR VAINCUES PAR 3 SETS A 2**  
(photo: Claude Robichaud)

compte de 3 à 2 face aux Tigers de l'Université Dalhousie de Halifax.

Environ 600 personnes remplissaient les estrades du gymnase du Ceps afin d'encourager la troupe de Daniel O'Carroll. A plusieurs occasions, les Anges ont fait vibrer le plancher du gymnase.

### Par la peau des dents

Favorites dès le départ, les Tigers ont eu besoin de tout leur petit change pour finalement vaincre les Anges en cinq sets tous assez élevés les uns que les autres comme l'indiquent les marques de 16-14, 11-15, 9-15, 15-6 et 15-12.

Les représentatives de l'Université de Moncton auront donc luté jusqu'à la dernière minute de jeu avec beaucoup de détermination et de courage sans pour autant connaître les joies de la victoire. Les Anges bleus auront tout de même offert un spectacle inoubliable à leurs nombreux partisans. Selon plusieurs observateurs, le match de dimanche dernier entre ces deux formations fut l'un des plus beaux duels auxquels les gens ont assisté au cours des

### Entraîneur de l'année

Au grand plaisir de tous les spectateurs participants à la finale du Championnat de l'ASIA, le pilote Daniel O'Carroll des Anges bleus a été nommé "entraîneur de l'année" pour la saison 1987-88. Un honneur pleinement mérité pour le sympathique bonhomme.

Accordant plusieurs entrevues aux gens de la presse, O'Carroll en avait long à dire au sujet des performances de ses protégées. "Elles ont connu une saison remarquable et si elles ont fondu en larmes à la fin de la rencontre, elles avaient raison de le faire: les Anges bleus méritaient de pleurer parce qu'elles ont travaillé très fort jusqu'à la dernière minute. Je suis très fier de ce qu'elles ont accompli au cours de la dernière saison" a conclu celui qui a tenu à remercier tous ceux et celles qui se sont déplacés pour appuyer son équipe.

Dans notre prochaine édition, nous ferons une rétrospective de la saison 1987-88 des Anges bleus qui fut excitante du début à la fin. Merci pour avoir si bien représenté l'Université de Moncton.



**SUIVEZ-MOI SI VOUS ÊTES CAPABLES,  
SEMBLE NOUS DIRE LE LEADER DE CETTE COURSE.  
L'UNIVERSITÉ DALHOUSIE A MAINTENU LA CADENCE  
POUR REMPORTER LE DOUBLÉ LE WEEKEND DERNIER  
AU CEPES.**

(photo: Claude Robichaud)

## LA DEUXIEME RONDE DES ÉLIMINATOIRES DÉBUTE CE SOIR

**Les Aigles bleus affrontent les X-Men de St-François Xavier**

Moncton - Après avoir disposé des Tommies de Saint-Thomas en deux rencontres lors des séries quart-de-finale, en fin de semaine dernière, les Aigles bleus de Moncton accèdent ainsi à la ronde des demi-finales du circuit inter-universitaire de l'Atlantique.

par Robert Nicolas

En deuxième ronde éliminatoire, les hommes de Len Doucet affrontent les X-Men de l'Université Saint-François Xavier d'Antigonish, détenteurs du premier rang de la division Kelly au cours de la dernière saison.



**MÊME SI CETTE PHOTO NOUS DÉMONTRE LES AIGLES BLEUS QUELQUE PEU EN DIFFICULTÉ, CE NE FUT PAS LE CAS TOUT LE LONG DE LA PARTIE; NOS "OISEAUX" L'ONT REMPORTÉE PAR LA MARQUE DE 6 À 1, SAMEDI SOIR DERNIER. (photo: Claude Robichaud)**

Le premier duel entre ces deux équipes aura lieu ce soir (mercredi), à compter de 19h30, à l'aréna Jean-Louis Lévesque de Moncton. La deuxième rencontre est prévue pour samedi soir, au domicile des X-Men. Enfin, si un troisième match s'avérait nécessaire, il serait à nouveau présenté à Antigonish, en Nouvelle-Écosse.

### Doucet confiant

À la veille de cette rencontre importante en série demi-finale 2 de 3, l'entraîneur Len Doucet est confiant quant aux chances de son club de pouvoir l'emporter. «Lors du dernier match les X-Men, on domine notre adversaire pendant 40 minutes de jeu pour finalement s'incliner 3 à 2. Il n'y a aucun doute dans mon esprit que notre équipe est capable de rivaliser avec cette formation. Nos chances de l'emporter sont très bonnes. Mais une chose est certaine: nous aurons besoin de l'effort des 20 joueurs sur la glace», calme celui qui en est à sa deuxième saison à la barre Bleu et Or.

Pour le match de ce soir, Len Doucet a

mentionné qu'il devra apporter quelques changements à son alignement partant puisque les attaqués Eric Boisvert et Max Daviault effectueraient un retour au jeu. «Cela ne sera pas facile car plusieurs joueurs se sont illustrés lors de la série contre les Tommies».

### Toussignant de retour

Lors du match de samedi dernier remporté 6 à 1 par les Aigles bleus, l'attaquant Alain Toussignant a renoué avec la compétition après une absence de quelques matches. A ce sujet, le pilote du Bleu et Or a été franc.

«Alain s'est retrouvé au sein de l'alignement partant après s'être accordé

### En fin de semaine au Ceps

Moncton - Pour une deuxième fin de semaine consécutive, le gymnase du Ceps du Centre universitaire de Moncton sera le site d'un autre événement sportif de grande importance au niveau inter-universitaire.

par Robert Nicolas

En effet, les quatre formations universitaires masculines de Volley-ball des provinces de l'Atlantique prendront part au Championnat de l'ASIA présenté cette fin de semaine, au Ceps.

En plus des Aigles bleus, les Tigers de l'Université Dalhousie de Halifax, les Beathocks de l'Université Memorial de Terre-Neuve et les Red Rebels de l'Université du Nouveau-Brunswick de Fredericton se feront la lutte afin de s'emparer du titre de l'Atlantique.

Le premier match des séries demi-finales sera présenté vendredi après-midi, à compter de 15h00. Les formations en présence seront celles de Memorial et de UNB. L'autre demi-finale aura lieu en soirée. Elle mettra aux prises les Tigers de Dalhousie et les Aigles bleus. La rencontre est prévue pour 19h00.

La grande finale du Championnat de l'ASIA sera présentée samedi après-midi, à compter de 14h00.

### Défaite de 3 à 1

Samedi dernier, les hommes de Norm Gallant ont mis fin à leur saison régulière en subissant un revers de 3 à 1 contre les Red Rebels de UNB dans un match disputé à Fredericton.

Après avoir remporté le premier set, au compte de 15-11, les Aigles bleus ont par la suite faibli pour perdre les trois sets suivants avec des scores de 5-15, 6-15 et 11-15.

C'est une défaite qui coûte cher aux Aigles bleus puisqu'ils doivent maintenant affronter les Tigers de Dalhousie dès le début du Championnat de l'ASIA. Ceci réduit grandement leurs chances d'atteindre la grande finale. En tout cas, la commande sera de taille.

### Statistiques intéressantes

Grands favoris pour remporter le titre de l'ASIA, les Tigers de l'Université Dalhousie présentent un dossier des plus éloquent. Ils ont subi la victoire à dix-huit reprises et n'ont sauvé aucun revers en saison régulière. Mieux encore, ils ont gagné 54 sets et en ont concédé seulement deux.

De leur côté, les représentants de l'Université de Moncton ont terminé la saison au dernier rang du classement général en vertu d'une fiche peu reluisante de trois victoires et quinze échecs.

### Hockey Résultats des séries quart-de-finale

mercredi 24 fév.	CUM 6	STU 5
	LP-E 9	MTA 4
jeudi 25 fév.	UCB 4	SFX 3
	ACA 7	DAL 6
samedi 27 fév.	CUM 6	STU 1
	LP-E 8	MTA 2
	SFX 11	UCB 2
	ACA 10	DAL 6
dimanche 28 fév.	SFX 7	UCB 2

### Séries demi-finales 2 de 3

SFX vs CUM  
ACA vs LP-E

### Volley-Ball Féminin (Championnat de l'ASIA demi-finale)

samedi 27 fév.	CUM 3	MTA 0
	DAL 3	MUN 1

### Finale

samedi 28 fév.	DAL 3	CUM 2
----------------	-------	-------

### Volley-Ball Masculin

samedi 27 fév.	UNB 3	CUM 1
----------------	-------	-------

une période de réflexion. Il s'agissait d'un problème interne et il est maintenant réglé. Alain a disputé un gros match samedi et il a aussi prouvé qu'il était plus utile à l'équipe sur la glace que dans les estrades», a laissé entendre Doucet.

### Entre les lignes

Depuis le début des séries éliminatoires, l'attaquant Peter Thorne s'illustre de brillante façon. Ce qui semble plaire énormément à son entraîneur.

«Depuis la période des fêtes, Peter joue avec beaucoup de régularité et donne toujours son 100%. Difficile de lui demander plus ces temps-ci... En ce qui concerne Michel Boucher, Doucet souligne que ce dernier semble avoir retrouvé confiance en lui. Boucher a bien joué en première ronde éliminatoires... Quant à Richard Linteau, il domine présentement la colonne des marqueurs en série avec une production offensive de quatre buts... Finalement, le pilote Len Doucet n'a rien à reprocher à son gardien depuis le début. Joël nous a tiré deux gros matches contre les Tommies...»



# BABILLARD

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL SUR LE CAMPUS OU EN VILLE

## RESTAURANT - PIZZA & DONAIR - MONCTON

(POUR CE TRAVAIL, VOUS DEVEZ ÊTRE BILINGUE)  
COMMIS AUX COMMANDES -

PAR TÉLÉPHONE

SALAIRE: 4.00\$/H (AU DÉBUT)

## CHAUFFEUR POUR LIVRAISON À DOMICILE

VOUS DEVEZ AVOIR VOTRE PROPRE VOTURE

SALAIRE: 4.00\$/H + COMMISSION + POURBOIRES

## SERVEUR AU COMPTOIR

SALAIRE: 4.00\$/H (AU DÉBUT)

## BRASSERIE - MONCTON

### SERVEUR

SOIRS ET FINS DE SEMAINES

VOUS DEVEZ ÊTRE BILINGUE, AVOIR 19 ANS OU PLUS,

POSÉDER UN PERMIS DE SERVEUR VALABLE

SALAIRE: 4.00\$/H + POURBOIRES

## AGENT DE VENTES - SUR CAMPUS

A COMMISSION

9 MARS

## INTERVIEWEURS -

ÉTUDES DE MARCHÉ

TRAVAIL A L'INTÉRIEUR

INTERVIEWS AUPRÈS DU MARCHÉ

9 MARS

## COMMIS/CAISSIER

EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE

DE LA PHOTOGRAPHIE UN ATOUT

9 MARS

## ANALYSE - MARKETING

ANALYSE DU MARCHÉ-CIBLE POUR UNE CHAÎNE

DE RESTAURANTS

9 MARS

## BRASSERIE - DIEPPE

SERVEUR/EUSE

VOUS DEVEZ ÊTRE BILINGUE; AVOIR 19 ANS OU

PLUS;

AVOIR UN PERMIS DE SERVEUR VALABLE

SALAIRE: 5.00\$/H

9 MARS

NOUS AVONS REÇU L'INFORMATION CONCERNANT LE PROGRAMME DES MONITEURS DE LANGUES OFFICIELLES.

PROGRAMME DES MONITEURS A TEMPS PARTIEL 1988-89

### EMPLOIS PERMANENTS

POUR LES EMPLOIS MENTIONNÉS CI-DESSUS IL EST REQUIS DE SOUSCRIRE VOTRE DEMANDE D'EMPLOI AU CEC-5C AVANT LE 15 MARS DE LA DATE LIMITE.

### PRÉ-SELECTIONS

DATE LIMITE

2 MARS

CONSEIL SCOLAIRE DU CAP

BRETON

ENSEIGNANTS EN IMMERSION

TARDIVE - B. ED.

9 MARS

LA METROPOLITAINE  
REPRÉSENTANTS DES VENTES  
TOUTES LES DISCIPLINES

4 MARS

GUIDES TOURISTIQUES  
GUIDES TOURISTIQUES - AOUTOS  
DOIVENT ÊTRE DISPONIBLES  
JUSQU'À LA MI-OCTOBRE.

9 MARS

LABRADOR WEST INTEGRATED  
SCHOOLS  
ENSEIGNANTS DANS LES  
DISCIPLINES SUIVANTES:

4 MARS

PEINTRE ET DÉCORATEUR  
SALAIRE: 5.25\$/H à 6.25\$/H

MUSIQUE

9 MARS

HELL'S GATE AIRTRAM, HOPE  
B.C.  
PRÉPARE AU PARC.

ARTS INDUSTRIELS

FRANÇAIS

IMMERSION FRANÇAISE

ARTS VISUELS

9 MARS

CONTREMAÎTRE - PAYSAGISTE  
CONNAISSANCE DU MÉTIER  
AUX ENVIRONS DE MONCTON  
TRAVAIL DE PAYSAGISTE AUSSI  
DISPONIBLE

COMMERCÉ

PSYCHOLOGIE ÉDUCATIONNELLE

SCIENCES FAMILIALES

ON RECHERCHE DES ENSEIGNANTS POUR TOUTES LES NIVEAUX, DE LA MATERNELLE À LA 12 IÈME ANNÉE.

PERSPECTIVE D'EMPLOI D'ÉTÉ  
POUR ÉTUDIANT -  
LE DU PRINCE ÉDOUARD  
AVEC LE GOUVERNEMENT  
FÉDÉRAL

10 MARS

FORT McMURRAY CATHOLIC  
SCHOOL BOARD OF EDUCATION  
POUR ENSEIGNER DANS TOUTES  
LES DISCIPLINES.

10 MARS

CENTRE DE TRADUCTION ET DE  
TERMINOLOGIES JURIDIQUES  
1) ADJOINT DE RECHERCHES -  
2 ANNÉES DE DROIT  
1) PRÉPOSÉ OFFICIER  
AUTOMISÉS - CONNAISSANCES  
PRATIQUES EN INFORMATIQUE  
2) ADJOINT DE RECHERCHE  
1 AN DE DROIT OU 3 ANNÉES EN  
TRADUCTION

17 MARS

L'ASSOCIATION DES CONSEILS  
SCOLAIRES POUR L'ÉDUCATION  
BILINGUE EN ALBERTA  
POUR DES ENSEIGNANTS  
BILINGUES,  
DANS LES PROGRAMMES  
FRANÇAIS POUR FRANCOPHONES  
ET D'IMMERSION FRANÇAISE  
POUR ANGLOPHONES.

14 MARS

COORDINATEUR/TRICE DU  
FESTIVAL D'ENTRÉE 1988  
2 ANNÉES UNIVERSITAIRES  
COMPLÉTES AU  
C.U.M.(MONCTON)  
SALAIRE: 4.00\$ - DU 18 AVRIL - 16  
SEPTEMBRE  
16 SEMAINES DANS CETTE  
PÉRIODE.

SESSION D'INFORMATION:

à 8h00

21 mars 1988

442 TAILLON

25 MARS

TRAVAILLEUR/EUSE SOCIAL -  
LONDON ONTARIO  
BACC. EN SERVICE SOCIAL  
SALAIRE: 22 325\$ à 37 545\$

18 MARS

CENTRE D'EMPLOI DU CANADA  
POUR ÉTUDIANTS - BAS ST-  
LAURENT GASPÉSIE/CÔTE-NORD,  
P.Q.

31 MARS

PROGRAMME D'INTERNAT A  
L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE  
LA NOUVELLE-ÉCOSSE AVEC LE  
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES  
COMMUNES DE SEPTEMBRE 1988  
A JUIN 1989

31 MARS

AGENTS DE PLACEMENTS POUR  
LES ÉTUDIANTS  
VOUS DEVEZ ÊTRE ÉTUDIANT A  
PLEIN TEMPS ET AVOIR  
L'INTENTION DE RETOURNER  
AUX ÉTUDES A PLEIN TEMPS EN  
SEPTEMBRE 1988.

GRADUÉ AVEC RÉSIDENCE  
PERMANENTE EN NOUVELLE-  
ÉCOSSE.

1 000\$/MOIS

SERVEUR/EUSE  
COGNAC - SALAIRE ET  
POURBOIRES.

29 AVRIL

ÉDUCATION  
PROF. COMPTABILITÉ - FINANCE  
M.B.A. - ESP. DE TRAVAIL UN  
ATOUT

PLANTEURS D'ARBRES  
60.00\$ - 90.00\$ /JOUR  
SESSION D'INFORMATION:  
7H00  
22 MARS 1988  
389 TAILLON

### EMPLOIS D'ÉTÉ

4 MARS

AFFAIRES INDIENNES ET DU  
NORD CANADIEN  
CONSEILLER EN GESTION  
COMMUNAUTAIRE  
AVOIR ATTENDU AU MOINS LA  
3IÈME ANNÉE DU BAC. EN  
ADMINISTRATION DES AFFAIRES,  
ADMINISTRATION PUBLIQUE,  
EN COMMERCE OU EN SCIENCE  
DE GESTION.

NOUS AVONS REÇU  
L'INFORMATION SUR LES  
PERSPECTIVES D'EMPLOIS  
D'ÉTÉ POUR LES ÉTUDIANTS DU  
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL  
POUR LES ÉTUDIANTS DE L'ILE-  
DU-PRINCE-ÉDOUARD.

JEUNESSE CANADA MONDE  
PROGRAMME D'ÉCHANGE INTERNATIONAL POUR  
JEUNES CANADIENS ENTRE 17 ET 20 ANS  
DATES LIMITES D'INSCRIPTION:

12 MARS POUR LES PROGRAMMES DÉPARTANT EN SEPTEMBRE '88

